

Lancement de la plateforme “Parcoursup”, ou la mise en place de la sélection généralisée à l’entrée de l’université

Alors que la plateforme « Parcoursup » est mise en ligne aujourd’hui, l’UNEF alerte sur les conséquences de ce nouveau mode d’affectation dans l’Enseignement supérieur. **Loin du discours du Gouvernement qui refuse de parler de « sélection », cette nouvelle plateforme va bel et bien mettre en place un tri des jeunes à l’entrée de l’université.** Au vu des difficultés budgétaires des établissements et de l’augmentation annoncée des effectifs étudiants pour la rentrée universitaire 2018, de nombreux bachelier.e.s risquent de rester sur le carreau où d’être orienté.e.s par défaut, dans des filières qu’ils et elles n’ont pas choisi.

« Parcoursup » outil pour sélectionner les étudiant.e.s à l’entrée de l’université

La mise en place de cette nouvelle plateforme d’affectation des bachelier.e.s dans l’Enseignement supérieur, issue du « Plan étudiants », affichera désormais les « attendus » demandés au sein de chaque formation. Au-delà de ces attendus, le conseil de classe donnera un avis sur les choix d’orientation des bachelier.e.s qui se matérialisera par « une fiche avenir » intégrée à leur dossier. **Comment peut-on nier que cette réforme va mettre en place la sélection à l’université alors même que les dossiers des futur.e.s étudiant.e.s vont être examinés pour les départager ?**

Si cela ne suffisait pas, le Ministère de l’Enseignement Supérieur de la Recherche et de l’Innovation, a tout prévu. En effet, dans la loi « Orientation et réussite des étudiants », en cours de discussion au Parlement, la possibilité est donnée aux universités de refuser des étudiant.e.s dans une formation, une fois que les capacités d’accueil sont atteintes. Ce sont ainsi les bachelier.e.s technologiques et professionnels qui risquent de voir les portes de l’université se fermer devant elles et eux, mais également ceux et celles dont le dossier sera considéré comme moins bon qui n’auront pas accès à la filière de leur choix. Pour un projet de loi qui entend lutter contre l’échec à l’université, il est curieux de prendre le risque d’augmenter l’orientation par défaut, qui en est elle-même une des principales causes.

Une réforme qui se met en place dans le plus grand flou ...

Alors que la plateforme « Parcoursup » est officiellement mise en ligne aujourd’hui, les nouveaux critères eux ne sont pas encore définis. Si un cadrage national des attendus a bel et bien été mis en place, celui-ci devait être décliné au niveau local au sein de chaque université. A l’heure actuelle, très peu d’établissements ont fait remonter leurs attendus puisqu’ils ont jusqu’au début du mois de mars pour le faire. **Ainsi, cette plateforme s’ouvre sans que les lycéen.ne.s aient les informations nécessaires pour pouvoir faire leur choix d’orientation.**

En ce qui concerne les nouveaux dispositifs d’accompagnement annoncés dans le « Plan étudiants », la situation se ressemble. A partir de cette rentrée, ces dispositifs pourront être prescrits à des bachelier.e.s qui n’auraient pas le niveau suffisant avec la mise en place du fameux « oui si » comme nouvelle réponse possible sur « Parcoursup ». Pourtant, ces dispositifs qui existent à la marge dans les universités aujourd’hui, ne seront pas ou peu développés pour la rentrée 2018, faute de temps et de moyens financiers.

... largement contestée

Plusieurs établissements se sont déjà exprimés contre la mise en place de cette réforme pour la rentrée universitaire 2018. A l’université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, une motion a été votée contre la mise en place des attendus dénonçant également le manque de moyens alloués aux universités instaurant de fait une sélection. De même, la commission formation et de la vie universitaire (CFVU) a été envahie à

l'université de Rennes 2 pour montrer l'opposition des étudiant·e·s et des personnel·le·s à la mise en place de cette réforme.

L'UNEF se mobilise contre cette réforme

Dans toutes les universités, les élu·e·s « UNEF et Associations étudiantes », se mobilisent dans les conseils pour refuser la mise en place des attendus à l'entrée de l'université.

L'UNEF appelle les étudiant·e·s à se faire entendre et à se mobiliser contre cette réforme qui instaure la sélection à l'entrée de l'université.

Contact :

Elisabeth BANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28

eabanda@unef.fr / presse@unef.fr